

Réf: Dossier N° 144412

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HAIRHOUSE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8ième
Tranche, Lot 124, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 septembre 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 22 septembre 2022, il a été constitué une
SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAIRHOUSE »

Objet : Vente de perruque ; Coiffure ; Prestations de services
diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la
location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'
emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements
financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie
des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds
de commerce. La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée. Et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières
et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'
objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8ième
Tranche, Lot 124, Ilot 8

Dirigeant(s) : Mlle YAO AFFOUE ANGE AURIANE EMMANUELLA
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08741 du 26/09/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°43860/GTCA/RC/2022 du 26/09/2022

